

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 08 février 2024

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trente janvier 2024, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 38 (dont 7 procurations) -136 voix

Votants : 38 Pour soit 136 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT
Mr François VINCENT – 15 voix – 1^{er} VP – PRESENTIEL
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP - VISIO
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP – VISIO
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP – PRESENTIEL
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7^{ème} VP - PRESENTIEL
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO
Mr Pierre CHEVALIER – (procuracion donnée à Mme Rome) – 2 voix
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P.Vidau) – 2 voix – VISIO
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL
Mme Sarah GENTIL – (procuracion donnée à Mr Bost) - 2 voix
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix – VISIO
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuracion donnée à Mr Vincent) – 15 voix
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – VISIO
Mr Henri LECLERE – 1 voix – VISIO
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix – VISIO
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – VISIO
Mr Etienne LEJEUNE – (procuracion à Mr Leclère) 1 voix
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr F.Comby) – 1 voix - VISIO
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix – PRESENTIEL
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – VISIO
Mr Pierre PEYRAMAURE – (procuracion donnée à Mr Fleury) – 2 voix
Mr Christian PRADAYROL – (procuracion donnée à Mr Bernardie) - 2 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuracion donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix
Mr Daniel SOURTY – (suppléant de Mr Delaporte) – 1 voix - PRESENTIEL
Mme Bernadette TROUBAT – (suppléante de Mr Destruhaut) – 6 voix - VISIO
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – VISIO
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – PRESENTIEL

Conseiller Départemental Hte-Vienne
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Conseiller Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Président du Syndicat de la Diège
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Adjointe au Maire de Limoges
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président de la CC POL
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Président CD87
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Conseiller Départemental Creuse
Président de la CC Briance Combade
Président CC Pays Sostranien
Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Conseiller communautaire CC Noblat
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente du Département de la Creuse
Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Conseillère Départementale CD87
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix
Mme Patricia BUISSON – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Jean DUCHAMBON – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Bernard LAUSERIE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) 2 voix
Mr Jean Marie MASSY – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) – 6 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Président de la CC POL
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Tulle Agglo
Conseiller communautaire CC ELAN
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Président CC Bénévent Grand Bourg
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Conseillère Départementale de la Corrèze

REÇU EN PREFECTURE

le 13/02/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20240208-CS114_D884-

N°884-1

BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Principal :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	- 163 711,45€
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	+ 482 533,06€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 318 821,61€
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	+ 4 885 326,22€
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2023	- 466 610,41€
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	+ 4 418 715,81€
Restes à réaliser 2023 – Dépenses	- 51 359€
Restes à réaliser 2023 – Recettes	0€
Besoin de financement en section d'investissement	0€
PROPOSITION D'AFFECTION	
Report de fonctionnement R002	+318 821,61€
Report d'investissement R001	+ 4 418 715,81€

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2024 en R002, en recette de fonctionnement, et l'excédent de la section d'investissement est reportée en R001, en recette d'investissement.

BUDGET ANNEXE CORREZE

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Corrèze :

A) Résultats de fonctionnement antérieur reportés	+ 9 849 572,44 €
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	+ 3 454 937,41€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 13 304 509,85 €
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	- 5 978 001,90 €
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2023	-1 999 733,44 €
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	- 7 977 735,34 €
Restes à réaliser 2023 – Dépenses	480 318 €
Restes à réaliser 2023 – Recettes	0 €
Besoin de financement en section d'investissement	8 458 053,34 €
PROPOSITION D'AFFECTION	
G) Excédents de fonctionnement capitalisés, 1068	8 458 053,34€
Report de fonctionnement R002	4 846 456,51€
Report d'investissement D001	- 7 977 735,34 €

Il convient de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par un transfert d'un montant équivalent de l'excédent de la section de fonctionnement. Cette opération sera réalisée via une affectation à due concurrence des excédents cumulés de fonctionnement, imputée au compte 1068.

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2024 en R002, en recette de fonctionnement, le déficit de la section d'investissement est reporté en D001, en dépense d'investissement et le transfert au compte 1068 par une recette d'investissement.

BUDGET ANNEXE CREUSE

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Creuse :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 5 596 390,00€
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	+ 4 698 284,16€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 10 294 674,16€
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	+ 13 708 812,42€
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2023	-11 323 139,68€
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	+ 2 385 672,74€
Restes à réaliser 2023 – Dépenses	- 4 628 718€
Restes à réaliser 2023 – Recettes	0 €
Besoin de financement en section d'investissement	0 €
PROPOSITION D'AFFECTION	
Report de fonctionnement R002	+ 10 294 674,16€
Report d'investissement R001	+ 2 385 372,74€

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2024 en R002, en recette de fonctionnement, et l'excédent de la section d'investissement est reportée en R001, en recette d'investissement.

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Haute-Vienne :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 4 134 024,42€
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023	+ 5 061 135,19€
C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)	+ 9 195 159,61€
D) Résultat d'investissement antérieurs reportés	- 3 532 106,80 €
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2023	- 1 170 877,81 €
F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)	- 4 702 984,61 €
Restes à réaliser 2023 – Dépenses	- 475 406€
Restes à réaliser 2023 – Recettes	0 €
Besoin de financement en section d'investissement	5 178 390,61€
PROPOSITION D'AFFECTION	
G) Excédents de fonctionnement capitalisés, 1068	5 178 390,61€
Report de fonctionnement R002	+ 4 016 769,00€
Report d'investissement D001	- 4 702 984,61€

Il convient de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par un transfert d'un montant équivalent de l'excédent de la section de fonctionnement. Cette opération sera réalisée via une affectation à due concurrence des excédents cumulés de fonctionnement, imputée au compte 1068.

L'excédent de fonctionnement est reporté sur le budget 2024 en R002, en recette de fonctionnement, le déficit de la section d'investissement est reporté en D001, en dépense d'investissement et le transfert au compte 1068 par une recette d'investissement.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, d'affecter les résultats de 2023 des 4 budgets de la façon suivante :

Budget principal :

- report de 318 821.61 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de 4 418 715.81 € en section d'investissement (R 001)

Budget Annexe Corrèze :

- excédents de fonctionnement capitalisés de 8 458 053.34 € (1068)
- report de 4 846 456.51 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de -7 977 735.34 € en section d'investissement (D 001)

Budget Annexe Creuse :

- report de 10 294 674.16 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de 2 385 372.74 € en section d'investissement (R 001)

Budget Annexe Haute-Vienne :

- excédents de fonctionnement capitalisés de 5 178 390.61 € (1068)
- report de 4 016 769.00 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de -4 702 984.61 € en section d'investissement (D 001)

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 13 février 2024

